

**AVIS AUX RIVERAINS ET USAGERS
MARATHON DU COGNAC 2019**

Madame, Monsieur,

Des restrictions de circulation et de stationnement des véhicules sont prévues à l'occasion du **Marathon du Cognac** qui se déroulera le **SAMEDI 9 novembre 2019**.

- **PLACE DU CHATEAU**

Du **mardi 5 novembre 2019** au **lundi 11 novembre 2019** (**hors le jour de la course**), le **stationnement** et la **circulation** des véhicules seront **interdits place du Château, des deux côtés**, pour la mise en place des installations. L'accès sera maintenu dans les emplacements non utilisés dans la limite du maintien de la sécurité des personnes et des installations (notamment place du château côté horloge)

Le débouché de la rue Basse sur la place du Château sera interdit en fonction des nécessités. Les riverains seront autorisés à circuler dans les deux sens.

- **DEVIATION DE LA RUE DE CONDE PAR LA PLACE DU CHATEAU (hors le jour de la course)**

Du **vendredi 8 novembre 2019** au **dimanche 10 novembre 2019**, vu l'interdiction de circulation sur la RD736 rue de Condé, une déviation sera mise en place pour les véhicules circulant sens Angoulême/Cognac en contournant la place du Château par les Etablissements Courvoisier en inversant le sens unique de circulation et pour les véhicules circulant sens Cognac/Angoulême par les Quais.

- **JOUR DE LA COURSE SAMEDI 9 NOVEMBRE RESTRICTIONS DE CIRCULATION ET STATIONNEMENT**

Le **samedi 9 novembre 2019**, Sur l'itinéraire des courses suivant (ne sont indiquées que les rues de Jarnac) :

- ⇒ Le **stationnement des véhicules** sera interdit : Rue De la Grenouillère, Route de Julienne (entre la rue de Bel Air et la rue Cholous) Rue Cholous, Rue du Chail entre la rue Cholous et la rue du Port Gros Jean, Rue du Port Poton, Rue des Fossés, Rue Gabriel Péri, Rue de Condé, Rue Panel, Rue des Chabannes, les Quais, Rue de la Font badant, Place Charles de Gaulle entre la rue ML Bisquit et la rue Panel et rue ML Bisquit le long de la place Charles de Gaulle, Rue Basse, Grand Rue, Place de l'Eglise, Parking de l'Orangerie, Rue du Port, Rue Delamain, Rue de la Saux.
- ⇒ Un **sens unique de circulation** sera instauré dans le sens de la course empruntant.
Côté Ouest : Route de Chassors, route de Julienne, Rue de la Grenouillère, Rue du Chail
Côté Est : rue des Epiciers, rue des Chabannes, Place Charles De Gaulle,
- ⇒ La **circulation sera interdite** de 6h00 à la fin de la manifestation :
Rue Cholous, Rue du Port Gros Jean, Rue du Port, Les Quais, Rue des Fossés, rue Gabriel Péri, Rue de la Font Badant, Rue Delamain, Grand Rue, Rue Basse(y compris riverains), Rue du Port, Rue de la Saux, rue Panel.
Place du Château (Sauf la rue des Grandes Ecuries en sens inverse pour rejoindre la rue M.L. Bisquit)
Rue de Condé et le débouché de toutes les rues donnant rue de Condé.

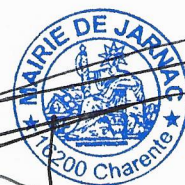
Sur le circuit des coureurs, pour les véhicules arrivant en sens inverse des participants, des déviations seront mises en place par les voies communales adjacentes.

Les quais de Charente, la rue de Condé et le pont seront barrés le temps de la manifestation.

Les véhicules en stationnement seront considérés comme gênants et pourront être placés en fourrière.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

A Jarnac le 7/10/2019
Le Maire,
François RABY



This is a detailed street map of Angoulême, France, showing the Charente river and various streets. The map is color-coded with green for parks, blue for water, and red for major roads. Key streets include Avenue d'Esosse, Avenue de l'Europe, and Rue de la Bastille. Landmarks like the Complexe Sportif and the Sépulture F. Mitterrand are marked.

Hôtel de Ville - Place Jean Jaurès - 16200 JARNAC - Tél : 05 45 81 08 11 - Fax : 05 45 35 09 67
www.ville-de-jarnac.fr - e-mail : mairie@ville-de-jarnac.fr